

**RAPPORT DU SEMINAIRE DE FORMATION SUR
L'ÉVALUATION DES DÉPENSES FISCALES
DOUALA, CAMEROUN
04 – 06 NOVEMBRE 2019**

Dans le cadre de la mise en œuvre de la convention de partenariat entre la Commission de la CEMAC et la FERDI, un séminaire régional sur l'évaluation des dépenses fiscales s'est tenu à Douala (République du Cameroun), à l'hôtel La Falaise de Bonapriso, du 04 au 06 novembre 2019.

Y ont pris part outre les représentants de la Commission de la CEMAC et les experts de la FERDI, les délégués de tous les Etats membres de la CEMAC et des participants extérieurs. La liste des participants est jointe en annexe.

I. CEREMONIE D'OUVERTURE DE L'ATELIER

La cérémonie d'ouverture a été co-présidée par Monsieur **Michel NIAMA**, Commissaire au Marché Commun à la Commission de la CEMAC et Madame **Anne-Marie GEOURJON**, Responsable de Programmes à la FERDI.

Dans son mot introductif, Madame **Anne-Marie GEOURJON** a rappelé les objectifs du séminaire, à savoir :

- renforcer les capacités des Etats membres en matière d'évaluation des dépenses fiscales ;
- favoriser un échange des expériences entre les principaux acteurs en charge de l'évaluation des DF ;
- tendre vers une harmonisation des pratiques nationales afin de rendre possible les comparaisons des rapports des évaluations des DF des Etats membres.

Dans son discours d'ouverture, Monsieur **Michel NIAMA**, après avoir remercié les Autorités Camerounaises pour avoir accepté d'abriter le séminaire et pour l'excellent accueil réservé aux participants, a souhaité la bienvenue aux délégués et a salué les efforts des consultants pour l'appui aux actions de renforcement des capacités des administrations fiscales et douanières.

Il a noté le vif intérêt des états membres pour l'évaluation des dépenses fiscales afin de renforcer la mobilisation des ressources internes. Ensuite, il a souligné la nécessité de consolider les acquis des présents travaux dans les Etats membres par la publication des rapports annuels d'évaluation des dépenses fiscales.

II. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Pour la conduite des travaux, il a été mis en place un bureau présidé par Madame **ANANGA Benoit** (Cameroun) assistée d'un secrétariat composé des délégués du Congo et du Gabon, la République Centrafricaine assurant les fonctions de rapporteur des travaux.

Le programme de travail adopté après amendements, comportait les points suivants :

1. Présentations de la FERDI sur les points suivants :
 - Définition et identification des dépenses fiscales ;

- Identification des données et périmètre d'évaluation des dépenses fiscales;
- Méthodes d'évaluation des dépenses fiscales et rédaction du rapport
- Appréciation de l'impact économique et social des dépenses fiscales

2. Présentation de l'expérience du Cameroun en matière d'évaluations des dépenses fiscales ;
3. Présentation des expériences sur la rationalisation et la réduction de DF au Cameroun et au Gabon par le Représentant de la Banque Mondiale.

III. DEROULEMENT DES TRAVAUX

Les communications de la FERDI ont été délivrées successivement par Mme Anne-Marie GEOURJON et Madame Emilie CALDEIRA, respectivement Responsable de Programmes à la FERDI et Maître de Conférences au CERDI.

1- Présentation de la FERDI

a. Définition et identification des dépenses fiscales

La présentation de Madame GEOURJON relative à la notion de DF, s'est articulée autour des points suivants :

- Le rappel des enjeux et le bienfondé d'une évaluation des DF
- La définition DF retenue est celle de l'OCDE qui le considère comme étant une alternative à la dépense publique directe. Une DF s'identifie à partir de deux critères essentiellement qui sont : Ecart à la norme fiscale (SFR) et une perte de recette définitive pour l'Etat
- La détermination d'un SFR qui peut être faite selon une approche normative, positive ou une pragmatique. Remarque importante, indépendamment de l'approche adoptée, le SFR est déterminé impôt par impôt à partir des textes internes, communautaires, des accords régionaux, internationaux, multilatéraux et mêmes bilatéraux.

b. Identification des données et périmètre d'évaluation des dépenses fiscales

Dans sa seconde présentation, Mme GEOURJON a indiqué les nuances qui existent entre le concept d'écart fiscal et celui de DF. Il est ressorti clairement qu'un écart fiscal n'a pas la même signification qu'une DF. L'écart fiscal est un manque à gagner théorique global déterminé à partir des données macroéconomiques. Cependant les DF sont des coûts budgétaires liés à chaque mesure dérogatoire particulière.

La détermination du périmètre d'évaluations des DF est fortement tributaire des disponibilités des informations chiffrées (données) liées à l'exécution de chaque mesure. Ce qui implique, dans la pratique, que :

- la DF à inclure dans le périmètre d'évaluations est celles dont les couts budgétaires sont évalués de manière précise
- les périmètres d'évaluations sont évolutifs

Au total, les comparaisons temporelles sont à faire avec précaution en raison de l'évolution du périmètre d'évaluation et de la qualité des données disponibles.

Les Etats membres sont encouragés à mettre en place des bases de données fiables, à renforcer la numérisation des administrations fiscales et à adopter une codification commune (douanes et impôts).

c. Méthodes d'évaluation des dépenses fiscales et rédaction du rapport

Dans sa présentation, Madame Emilie CALDEIRA, Maître de conférences au CERDI, a décliné les différentes méthodes d'évaluation des dépenses fiscales. Elle a indiqué que c'est la méthode « pertes de recettes » qui la plus utilisée par les Etats en raison de la simplicité de sa mise en œuvre. Elle consiste à calculer l'impôt théorique selon le système fiscal de référence et à retrancher le montant de l'impôt réellement payé pour obtenir la dépense fiscale, toutes choses égales par ailleurs.

Madame CALDEIRA a axé sa communication sur le calcul de manque à gagner en matière d'impôts indirects notamment la TVA en indiquant la méthode de calcul au cordon douanier et à l'intérieur.

S'agissant du rapport, elle a mentionné qu'il devrait comporter trois volets à savoir, le volet législatif, le volet évaluation et le volet résultats.

d. Appréciation de l'impact économique et social des dépenses fiscales

Mme CALDEIRA a indiqué que pour être complète, l'analyse des dépenses fiscales doit s'intéresser à leur efficacité en sus de l'estimation du coût budgétaire. C'est-à-dire mesurer l'efficacité de la mesure comparativement à son coût budgétaire préalablement évalué pour s'assurer de l'atteinte des objectifs préalablement assignés.

Selon Madame CALDEIRA, l'appréciation de l'impact économique et social permet d'identifier les mesures dérogatoires dont la pertinence doit être questionnée en vue d'accroître la mobilisation des recettes.

Cette évaluation appelle à réunir plusieurs conditions, notamment définir précisément les objectifs des mesures dérogatoires en amont de la proposition et du vote de chaque mesure et adapter la collecte des données statistiques en fonction des besoins.

Les analyses portent généralement sur l'impact distributionnel des exonérations TVA et l'impact économique des exonérations des incitations fiscales à l'investissement.

2- Présentations de l'expérience du Cameroun en matière d'évaluations des dépenses fiscales

Par la suite pour illustrer les communications de la FERDI, la délégation du Cameroun a présenté son expérience dans la conduite des travaux d'évaluation des dépenses fiscales. Cette présentation s'est articulé sur les points suivants :

- l'organisation mise en place quant à l'évaluation de DF
- la méthodologie adoptée afin d'identifier les SFR et les DF
- La publication du rapport d'évaluation (2015, 2016, 2017)
- Les actions de rationalisation de certaines mesures dérogatoires ont été proposées au Gouvernement.

Il est à signaler que dans la Zone CEMAC, seuls le Cameroun et le Gabon ont publié des rapports d'évaluation des DF. Les autres Etats membres de la CEMAC ont été invités à suivre ou du moins à s'inspirer de ces expériences afin d'élaborer leur rapport.

Les participants ont échangé longuement sur les différentes communications pour dégager des positions communes notamment la définition des concepts et l'identification des DF et du SFR.

Quant au périmètre d'évaluation commun, cette question devra être approfondie par les différents Etats au fur et à mesure de la maturation du processus d'évaluation des DF.

3- Présentation des expériences sur la rationalisation et la réduction de DF au Cameroun et au Gabon par le Représentant de la Banque Mondiale.

La présentation de Monsieur Rick, Economiste Principal à la Banque Mondiale, a porté sur les expériences du Gabon et du Cameroun en matière de rationalisation et de réduction des dépenses fiscales.

Il a indiqué que pour attirer les Investissements Directs Etrangers et protéger le consommateur vulnérable, les Gouvernements renoncent à une partie de leurs recettes sous forme d'exonérations et d'incitations aux investissements. Les dépenses fiscales ainsi concédées contribuent à la réduction de la base taxable.

Force est de constater que suite aux évaluations des DF réalisées au Cameroun et au Gabon, les buts poursuivis par ces DF ne sont pas toujours atteints.

Recommandations et perspectives

Au terme des échanges, les participants ont arrêté les recommandations suivantes :

Pour les Etats :

- Mettre en place au sein du Ministère des Finances une structure dédiée à l'évaluation des dépenses fiscales, composée entre autres de fiscalistes, de douaniers, d'économistes, d'informaticiens et de statisticiens ;
- Mettre en place dans chaque Etat un système d'informations permettant l'archivage numérique et le traitement des données.

Pour la Commission :

- proposer une directive CEMAC sur l'évaluation des dépenses fiscales avec l'assistance de la FERDI;
- prendre les dispositions en vue d'accompagner les Etats pour une application harmonisée des techniques d'évaluation ;
- suivre et évaluer la qualité de l'exercice d'évaluation des dépenses fiscales dans les Etats Membres

Le Rapporteur



Max Arnold OUAKA BEDANG

La Présidente



Benoîte ANANGA



Liste des participants

Pays	Nom Prénom	Fonction	Institution	Email
Guinée Equatoriale	ABESO NDJUGU Maruja Nchama	Assistante du Secrétaire Général	Ministère des Finances, de l'Economie et de la Planification	nchamabeso@gmail.com
Gabon	Aimé Christian DIWASSA	Chief de Service de la Prospective	Direction Générale des Impôts	diwassa@gmail.com
Guinée Equatoriale	ABAGA MANGUE Bernardino Obiang	Inspecteur des Impôts	Direction Générale des Impôts Ministère des Finances, de l'Economie et de la Planification	bernardinoobiang76@yahoo.fr
Guinée Equatoriale	SAMI MANSUEL Silvio	Inspecteur des Douanes	Direction Générale des Douanes Ministère des Finances, de l'Economie et de la Planification	s.simpuma@hotmail.com
Tchad	ADOLUM Mahamat Hassan	Directeur des Etudes, de la Législation et du Contentieux	Ministère des Finances et du Budget	aboulbatoul@gmail.com
Tchad	LAPIA Weina Baumtar	Chief de Division en charge des Relations Fiscales Internationales (en charge des dépenses Fiscales)	Direction Générale des Impôts	lapiaweinbaumtar@gmail.com
Tchad	BALLA Djaba	Directeur de la Comptabilité et des Statistiques du Commerce Extérieur	Direction générale des Services des Douanes et Droits Indirects	balla_djaba@yahoo.fr
CEMAC	MASSALA Luther	Directeur de l'Harmonisation Fiscale et Comptable	Commission de la CEMAC	luthermassa2002@yahoo.fr
CEMAC	DOUZOUNE Pabarné	Département Marché Commun Commerce et Négociations Commerciales	Commission de la CEMAC	douzoune129@yahoo.fr
CEMAC	YALIS Edmond Raoul	Commerce et Négociations Commerciales	Commission de la CEMAC	yalisedmond@yahoo.fr

Handwritten signature or mark.



Pays	Nom Prénom	Fonction	Institution	Email
Cameroun	HEYA Solomon	Division des enquêtes et du contrôle fiscal - Chef de la brigade des enquêtes	Cameroun DGI	heyasolomon@gmail.com
Cameroun	HAMAJDAM Raphaël Athanase Elisée	Chief de la Cellule des Statistiques PI	Cameroun Douanes	hamadjam@gmail.com
Cameroun	ANANGA Benoîte	Chief projet dépenses fiscales, Sous- Directeur en charge du suivi des Régimes fiscaux dérogatoires et spéciaux	Cameroun DGI	benoitcananga@yahoo.fr
Cameroun	CHIOFO Nasher	Ingénieur Statisticien Économiste, Chargé d'Études Assistant, Chef du sous-groupe "Évaluation" du Projet évaluation de la dépense fiscale	Cameroun DGI	chiofonasher@yahoo.fr
Cameroun	NGA BESSALA Romain	Inspecteur des douanes	Cameroun Douanes	ngabessalaromain@yahoo.fr
République centrafricaine	Jean Arnel KPANNOU	Directeur de la Solde	Ministère des Finances et du Budget	armelkpannou2@yahoo.fr
République centrafricaine	Mireille BANDARANY	Inspecteur des Impôts	Direction Générale des Impôts	mbandarany@gmail.com
République centrafricaine	OUAKA BEDANG Max Arnold (remplace P. Grougbe)	Inspecteur des douanes	Direction Générale des Douanes	ouaka_arnold@yahoo.fr
République du Congo	Frédéric NGOLELE	* Chef de service de la Prévision et des Statistiques	Direction Générale des Impôts	ngolele@gmail.com
République du Congo	Jean Didace ISSIBOU	Attaché aux douanes	Ministère des Finances et du Budget	didace2004@gmail.com
République du Congo	Rigobert COMBA	Chief de service des études économiques et de la prévision	Direction générale des Douanes et des Droits Indirects	fracombar@ymail.com
Gabon	Cynthia MOUSSIROU	Conseiller du Ministre de l'Economie	Ministère des Finances et du Budget	mouss_cygy@yahoo.fr

2